

Solidarité AVEC

la Marche

DES **SANS-PAPIERS**

Paris - Nice

À SENS-JOIGNY-AUXERRE

4, 5 et 6 MAI



Ils travaillent ici, et donc cotisent ici ; ils étudient ici ; ou alors, ils y cherchent la paix et la vie normale après avoir fui la misère et la persécution. Et pourtant les sans-papiers n'ont aucun droit. Pire : ils sont les cibles de la politique de rafle et d'expulsion qui va en s'aggravant depuis des années dans ce pays, aujourd'hui sous la gouverne d'un pouvoir qui cherche à jouer sur la peur de l'autre pour exister.

C'en est assez :

- De cette criminalisation continue, avec des lois scélérates comme le Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et Demandeurs d'Asile (CESEDA),
 - De l'absence de droits provoquée par le refus de papiers, génératrice de toutes les injustices au travail, du non droit à la santé, du non droit au logement, et à une vie normale,
 - Des arrestations et de l'enfermement en camps pour étrangers nommés Centres de Rétention Administrative, au mépris des droits élémentaires de la famille et de l'enfant,
 - Des expulsions continues vers des pays que les expulsés ont fuis, où ils n'ont plus la plupart du temps aucune attache,
- ■ ■



C'en est assez :

Nous demandons le respect des droits fondamentaux pour tous les étrangers.

Le droit d'asile

Des milliers d'étrangers se voient refuser le bénéfice du statut de réfugié, sous prétexte qu'ils viennent d'un pays dit « sûr », ou parce que le récit qu'ils ont fait de ce qu'ils ont vécu n'est pas jugé fiable ou encore parce qu'ils n'auraient pas pu fournir des documents jugés suffisamment crédibles : plus de 80 % des demandes sont rejetées.

Le droit de vivre en famille

Des longues années passées en France, des enfants scolarisés et souvent nés ici, souvent des liens de famille... : rien ne trouve grâce auprès des préfetures pour qui l'immigration familiale est devenue une cible et le refus la règle. Même l'amour et le mariage sont devenus suspects !

Vivre en famille, bénéficier du respect des liens privés : ces droits doivent être reconnus dans les faits, et toutes les restrictions au regroupement familial supprimées. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant doit être prise en compte, afin que l'intérêt supérieur de l'enfant soit réellement la préoccupation essentielle dans toutes les décisions administratives ou judiciaires le concernant.

Le droit de se soigner

Les étrangers qui demandent le droit au séjour pour soigner des pathologies graves se voient répondre qu'ils peuvent se faire soigner dans leur pays d'origine.

Le droit à l'éducation

Nous demandons que les enfants soient scolarisés sans aucune restriction et protégés dans l'enceinte des établissements scolaires.

Le projet de loi sur l'immigration

Nous dénonçons ce projet car du seul fait de leur arrivée, les étrangers dépourvus de documents, même demandeurs d'asile, se trouveront ipso facto en zone d'attente, c'est-à-dire enfermés et privés de l'essentiel de leurs droits. On réduit le rôle des juges des libertés et on banalise l'enfermement. De plus en plus nombreux sont les Français qui refusent l'image d'une société repliée sur elle-même et tentée par la xénophobie, qui veulent l'abrogation des lois existantes et une législation respectueuse des droits de la personne.

Ces jeunes, ces hommes et ces femmes, nos voisins, nos proches, sont une richesse : ayons le courage de l'affirmer, construisons une société ouverte au monde, dynamique et chaleureuse. Mettons fin aux expulsions, donnons à ceux qui vivent à nos côtés le droit au séjour, c'est-à-dire le droit à la dignité. Les étrangers ne sont pas dangereux, mais en danger. Les droits de l'Homme doivent être respectés pour tous et partout.

Six mois déjà que plus de 6 000 salariés sans papiers sont en grève pour obtenir le seul papier qui leur manque pour être reconnus pour ce qu'ils sont, des travailleurs comme les autres. Nous les soutenons dans leur lutte.

**Et c'est avec cet esprit de solidarité que nous accueillerons
à Sens le 4 mai, à Joigny le 5 mai et à Auxerre le 6 mai
la Marche des sans-papiers.**

Cette marche se déroule à l'appel du Ministère de la régularisation de tous les sans-papiers. Elle se rend à Nice, à l'occasion du sommet France-Afrique, pour demander aux gouvernements africains de ne plus collaborer à la chasse aux migrants des États européens.

**Puis, le 8 Mai, à la Halle aux Grains, à Joigny rendez-vous
pour la Journée «Sans-Papiers parmi nous»**

**Film, débat,
concert, expo**

Collectif Icaunais de Soutien à la Marche des Sans-Papiers

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Association des Communistes Unitaires, Association Montgolfière, Autre Gauche en Bourgogne, C3V-Maison citoyenne 89, CIMADE, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde, Confédération Générale du Travail, Confédération paysanne, Échange Non Marchand, Europe Écologie, Fédération pour une Alternative Sociale et Écologique, Fédération Syndicale Unitaire, Gauche Unitaire, L.A.C.I.M., Ligue des Droits de l'Homme, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Parti Socialiste 89, Réseau Éducation Sans Frontières, Sud-Solidaires, UFAL, Utopia, Verts, Vivons ensemble